

# RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2021



labelRelance



## OFI FRANCE EQUITY

FCP Actions de pays de la zone euro

### Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

### Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

## Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels  
au 31 décembre 2021

Rapport du Commissaire  
aux Comptes

## ORIENTATION DE GESTION

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Le Fonds est éligible au dispositif fiscal PEA.

### Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à celle du SBF 120 Dividendes Nets Réinvestis sur la période de placement recommandée de 5 ans.

### Indicateur de référence

L'indice de référence retenu est l'indice SBF 120. L'indice SBF 120 (code Bloomberg SBF120NT Index) est composé des 40 valeurs de l'indice CAC 40 et de 80 valeurs du premier et du second marché les plus liquides cotées sur Paris parmi les 200 premières capitalisations boursières françaises. L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis. Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.

EURONEXT le fournisseur de l'indice SBF 120 n'est pas inscrit sur le registre de l'ESMA. Pour toute information complémentaire sur l'indice SBF 120, veuillez-vous référer au site internet du fournisseur : <https://www.euronext.com/fr/products/indices/FR0003999481-XP/Market-Information>.

### Stratégie de gestion

L'objectif du Fonds est de constituer un portefeuille largement diversifié sur la base d'un processus d'investissement basé sur la sélection de titres suivant une approche « bottom-up » au sein d'un univers constitué principalement de valeurs françaises de tout type de capitalisation. Le Fonds pourra également investir en actions de la zone euro dans la limite de 25% de l'Actif Net.

Le processus d'investissement a pour but de détecter, au sein de l'univers d'investissement, les sociétés présentant les meilleures opportunités en termes de potentiel de performance ajusté du risque, et de construire un portefeuille équilibré.

Pour cela, les gérants analysent en détail les fondamentaux des entreprises, afin d'évaluer leur croissance soutenable à moyen terme et leur potentiel de création de valeur (rentabilité des capitaux investis).

Dans leur analyse, ils s'appuient sur leur propre expérience et leur connaissance des sociétés, les rencontres régulières avec les dirigeants des sociétés, des analyses financières externes (« sell-side ») et l'étude des données de marché (consensus).

Le Fonds est en permanence exposé à hauteur de 60% de son actif net sur le marché d'actions français. En raison de son éligibilité au régime fiscal au PEA et de sa classification « Actions de pays de la zone euro », il est investi au minimum à hauteur de 75% de son actif net en actions de sociétés qui ont leur siège dans un Etat membre de la Communauté européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale.

Le Fonds devra également être en permanence exposé à hauteur de 10% dans des actions de sociétés de TPE (Très Petite Entreprise), PME (Petite et Moyenne Entreprise) ou ETI Françaises (Entreprise de taille intermédiaire).

Dans le cadre de la stratégie d'investissement du FCP, les PME, ETI et TPE retenues sont considérées comme les entreprises qui occupent moins de 5 000 personnes d'une part et qui, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

A l'intérieur de ces 10%, entre 5% et 10% des actifs d'OFI FRANCE EQUITY devront être investis en titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L.3332-17-1 du Code du travail. Ces entreprises sont des structures non cotées de l'économie sociale et solidaire à forte utilité sociale/sociétale ou environnementale.

Les investissements peuvent prendre la forme de prise de participation dans des fonds à impact social ou de financement d'entreprises ou d'associations à utilité sociale.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif net dans des titres hors de la zone euro.

Dans le cadre de la gestion de trésorerie du Fonds ou dans les périodes où le gérant anticipe une baisse du marché actions français, le gérant pourra avoir recours à des obligations, des titres de créances, dépôts et instruments du marché monétaire européens dans la limite de 10% de l'actif net.

La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance, elle s'effectuera en fonction des opportunités de marché. De la même façon, le gérant déterminera la durée et la sensibilité des obligations qu'il détiendra en portefeuille en fonction des objectifs de gestion et des opportunités de marché. Les titres de créance et instruments du marché monétaire détenus en portefeuille seront émis en euro ou autres devises européennes. Les émetteurs des titres en portefeuille doivent être notés « Investment Grade » au moment de l'acquisition selon la politique de notation mise en place par la Société de Gestion.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger, et/ou de gré à gré).

Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de faire face aux fluctuations du marché : les interventions du Fonds pourront se faire : soit en couverture du risque « actions » du portefeuille - tout en respectant la contrainte d'exposition permanente sur le marché des actions -, soit en vue d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, des actions ou des indices de marché par l'utilisation des instruments tels que les contrats futures, options ou swap.

L'exposition nette du Fonds pourra être portée au maximum à 120% de l'actif net, par l'utilisation d'instruments dérivés ». Le recours aux instruments dérivés sera effectué dans la limite maximum d'engagement d'une fois l'actif net.

#### ➤ [Réglementation SFDR – OPC Article 8](#)

- Code LEI : 969500718SUJ9VFWEO43
- Informations sur la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées :

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont mesurées :

OFI procède à 2 analyses complémentaires :

- L'analyse trimestrielle ESG de chaque émetteur, ce qui donne lieu à une notation et permet d'appréhender l'ensemble des caractéristiques ESG disponibles sur l'émetteur.
- Et entre deux notations, à un suivi des controverses tel qu'indiqué précédemment.

Le Fonds devra également être en permanence exposé à hauteur de 10% dans des actions de sociétés de TPE (Très Petite Entreprise), PME (Petite et Moyenne Entreprise) ou ETI Françaises (Entreprise de taille intermédiaire).

Dans le cadre de la stratégie d'investissement du FCP, les PME, ETI et TPE retenues sont considérées comme les entreprises qui occupent moins de 5 000 personnes d'une part et qui, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

A l'intérieur de ces 10%, entre 5% et 10% des actifs d'OFI FRANCE EQUITY devront être investis en titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L.3332-17-1 du Code du travail. Ces entreprises sont des structures non cotées de l'économie sociale et solidaire à forte utilité sociale/sociétale ou environnementale.

Les investissements peuvent prendre la forme de prise de participation dans des fonds à impact social ou de financement d'entreprises ou d'associations à utilité sociale.

- Taxonomie :  
Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). A ce titre, il est tenu, en vertu de l'article 6 du Règlement (EU) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») d'indiquer que le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du Fonds qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Cependant, à la date de dernière mise à jour du prospectus, la stratégie mise en œuvre dans le Fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, et qu'à ce titre l'alignement du portefeuille du Fonds avec le Règlement Taxonomie n'est, à ce jour, pas calculé.

## Profil des risques

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'OPCVM est un OPCVM classé « Actions de pays de la zone euro », et par conséquent, l'investisseur est principalement exposé aux risques suivants :

### Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

### Risque d'actions :

Le Fonds est investi au minimum à 75 % sur les marchés d'actions français et/ou de la zone euro qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les fluctuations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

### Risque lié à la détention de petites et moyennes valeurs :

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

### Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

### Risque lié à l'utilisation de produits dérivés :

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de durabilité : Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative de accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Et accessoirement :

### Risque de change :

Il s'agit du risque de fluctuation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM.

Le risque de change des investissements libellés en devises, autres que l'euro, est laissé à l'appréciation du gérant qui pourra selon les circonstances le couvrir. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'évolution de la valeur liquidative de l'OPCVM pourra être impactée par l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

### Risque de taux d'intérêt et de crédit :

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent.

De même, le risque de crédit résulte du fait que dans le cas d'une dégradation des émetteurs publics ou privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), la valeur des titres en portefeuille peut baisser. C'est aussi le risque de défaillance de l'emprunteur.

## METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

## CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 04 mars 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation SFDR. Le Fonds OFI RS FRANCE EQUITY change de dénomination au profit d'OFI FRANCE EQUITY.
- A compter du 17 septembre 2021, OFI FRANCE EQUITY devient un OPC dit Article 8 faisant la promotion de caractéristiques environnementales et principalement sociales. Le Fonds devra être en permanence exposé à hauteur de 10% dans des actions de sociétés de TPE (Très Petite Entreprise), PME (Petite et Moyenne Entreprise) ou ETI Françaises (Entreprise de taille intermédiaire). A l'intérieur de ces 10%, entre 5% et 10% des actifs d'OFI FRANCE EQUITY devront être investis en titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L.3332-17-1 du Code du travail. Ces entreprises sont des structures non cotées de l'économie sociale et solidaire à forte utilité sociale/sociétale ou environnementale.
- A compter du 14 décembre 2021, OFI FRANCE EQUITY obtient le label FINANSOL.
- A compter du 20 décembre 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation Taxonomie.

## CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 18 février 2022, le prospectus mentionne désormais que le Fonds est investi au minimum à hauteur de 30% en actions de sociétés dont le Siège Social est en France. Le Fonds ayant obtenu le label France Relance, son prospectus respecte également la politique charbon définie par le label.

## PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPCVM sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

## FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : [https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire\\_politique-selection-execution.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf) toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : [https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire\\_CR-frais-intermediation.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf)

## INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

### 1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

**Personnel concerné par la politique de rémunération** : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

**Appréciation de la performance et des risques** : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

**Enveloppe de rémunération variable** : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

**Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération** :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

*La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.*

## 2) Eléments quantitatifs

### Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **211 personnes (\*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2020 s'est élevé à **24 912 500 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **18 265 000 euros, soit 73,33%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **6 663 500 euros (\*\*), soit 26,73%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2020.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2020, **4 293 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2020), **10 176 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **69 personnes** au 31 décembre 2020).

(\* Effectif présent au 31 décembre 2020)

(\*\* Bonus 2020 versé en février 2021)

## COMMENTAIRES DE GESTION

### Contexte économique et financier année 2021

Nouveaux variants de Covid, inflation, tensions géopolitiques internationales, changement de ton de la Reserve Fédérale américaine. Tous ces facteurs anxiogènes qui ont marqué cette année 2021 n'ont pas entravé l'optimisme des investisseurs.

Au contraire, les principaux indices actions internationaux ont battu des records historiques, à commencer par l'indice CAC 40 qui a dépassé pour la première fois les 7000 points.

Cette belle année boursière 2021 s'explique en fait principalement par le rebond spectaculaire de l'activité économique qui a engendré un rétablissement très important des bénéfices des entreprises, particulièrement américaines et européennes. Le monde émergent, et notamment la Chine, ont quant à eux été confrontés à des problématiques différentes : difficulté à gérer la crise sanitaire, inflation très importante qui a fait chuter la plupart des monnaies émergentes, et pour ce qui concerne la Chine, une vague de mesures réglementaires qui ont troublé les investisseurs.

Le rétablissement de l'économie mondiale a donc été puissant, dû notamment à un effet de rattrapage compte tenu des retards de consommation et d'investissement qui avaient été pris en 2020. Mais il est également le fruit des politiques monétaires et budgétaires mises en place durant cette crise, qui ont permis aux Etats de se financer à des taux d'intérêt très faibles. Ils ont ainsi dégagé des capacités pour soutenir l'activité par des mesures d'aides aux ménages et aux entreprises, et également par des plans de relance et d'investissement. En fin de compte, le monde ressort de cette crise sanitaire encore plus endetté. Mais l'une des grandes différences avec la crise financière de 2008, c'est que ces déficits et ces endettements publics sont admis et tolérés, et que le chemin de la rigueur budgétaire ne sera pas suivi à court terme cette fois-ci. Au contraire, c'est la logique d'un endettement « d'investissement » qui semble avoir été choisie pour le moment.

La croissance mondiale est donc soutenue. Elle devrait ainsi avoisiner 6% en 2021. Aux Etats-Unis, elle devrait se situer autour de 5.5%. La Zone Euro s'inscrit également dans cette dynamique avec une croissance de l'ordre de 5%. A noter, dans ce contexte, le rebond significatif également de l'économie française dont la croissance pourrait dépasser 6.5%. Le cas de la Chine est plus particulier. Certes, la croissance s'inscrit en fort rebond de plus de 8% cette année, mais cette dynamique a été quelque peu enrayée par un double effet : une vague de mesures réglementaires, aux objectifs louables à long terme, mais qui ont troublé la visibilité à court terme et surtout pesé sur le secteur immobilier, secteur très important qui représente au total près de 30% du PIB du pays. La quasi-faillite de quelques grands promoteurs (le cas d'Evergrande est le plus connu) a ainsi pesé significativement. Et par ailleurs, la politique de « 0 Covid » a entraîné un certain nombre de reconfinements ponctuels dans plusieurs villes. L'économie du pays est donc en phase de décélération.

Notons toutefois, en toute fin de période, un léger ralentissement de cette dynamique de croissance mondiale, lié en partie à la résurgence d'un nouveau variant du virus Covid, mais aussi en raison de tensions sur les prix assez significatives. La rapidité et l'ampleur du rebond économique ont provoqué des pénuries dans certains segments de l'économie (semi-conducteurs notamment) ainsi qu'une forte hausse des matières premières. Les taux d'inflation ont ainsi rapidement remonté et atteint sur un an des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis très longtemps : l'indice des prix s'inscrit ainsi à près de 7% aux Etats-Unis en novembre. En Zone Euro également, l'inflation est proche de 5%.

Cette question de l'inflation devient ainsi un paramètre très important pour les marchés, qui commencent à douter : ce regain d'inflation est-il temporaire, comme le soulignent les Banques Centrales ? Il ne serait en effet dû qu'à des effets de rattrapage sur le prix des matières premières et à des goulots d'étranglement dans les chaînes de production, liés au phénomène de réouverture des économies. Ou alors, est-ce qu'une spirale plus pernicieuse s'enclenche avec une contagion sur les salaires, alors que des pénuries de main d'œuvre pèsent dans de nombreux secteurs ? Cette question de l'inflation devrait constituer l'un des thèmes majeurs pour l'année 2022.

Les marchés ont largement anticipé et accompagné cette reprise économique alors que les Banques Centrales ont continué à maintenir des politiques accommodantes, marquées par le maintien de taux d'intérêt très bas et des programmes d'achat de dettes. Les performances boursières s'avèrent de ce fait dans l'ensemble très positives sur cet exercice.

Dans ces conditions, et avec le soutien des Banques Centrales, les **rendements des obligations gouvernementales** sont restés globalement assez bas. Certes, les taux obligataires ont commencé à remonter à partir de la fin de l'année 2020 et la découverte des vaccins, les marchés ayant anticipé rapidement le rebond des économies. Les taux longs américains sont repartis ainsi assez rapidement à la hausse, d'un point bas de 0,50% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 jusqu'à plus de 1,8% durant la première partie de l'année 2021 avant de rebaisser quelque peu, en anticipation de la décélération de la dynamique de reprise économique. Ils s'établissent ainsi à près de 1.50% en fin de période sur le T Notes 10 ans. La Reserve Fédérale a maintenu les taux directeurs du marché monétaire dans la fourchette 0% / 0.25% pendant toute l'année mais a annoncé à partir de la rentrée un durcissement progressif à venir de sa politique monétaire : elle a commencé dès le mois de novembre à réduire son montant mensuel de 120 Mds de dollars d'achat de titres de 15 Mds de dollars dans un premier temps. Elle envisage ensuite dans un second temps de commencer à relever les taux de référence du marché monétaire, peut-être dès le premier trimestre 2022.

Le mouvement a été moins spectaculaire en Zone Euro car les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient déjà en territoire négatif avant la crise. Le rendement du Bund allemand a remonté depuis ses plus bas, mais modérément, passant de - 0.60% au plus bas à -0.25% en fin de période. Au sein de la Zone Euro, les taux sont également restés stables, notamment en France dont les obligations à 10 ans ont maintenu un écart de 30 à 40 points de base (bps) avec l'Allemagne. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la Zone Euro (EuroMTS global) s'inscrit en baisse de 3.5% sur la période.

Sur le crédit, l'écartement des spreads, évoqué durant la période de crise, a été complètement résorbé. Les performances sont, de ce fait, meilleures que sur les obligations gouvernementales. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 0.97% en Europe. L'indice obligations High Yield (HY) progresse de 3.37% en Europe et de 5.34% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des obligations émergentes est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que des monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. La seule exception notable concerne la devise chinoise, le RMB, qui a progressé de 2.7% contre le Dollar. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 2.05% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 9.7% en Dollar.

**Concernant les devises**, l'euro a baissé vis-à-vis du dollar, dans des mouvements de marchés globalement assez peu volatils, passant de 1,22 à près de 1,13 en fin de période, soit un recul de près de 7%. La monnaie américaine s'est reprise sur des anticipations de remontée des taux directeurs US. Le RMB, la devise chinoise, a été très solide dans ce contexte troublé et a reflété la bonne résilience de l'économie chinoise : elle a progressé de près de 2.7% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et reculent globalement. En Europe, la Livre a progressé de plus de 6.3% contre l'Euro sur l'exercice, la question du Brexit n'ayant pas trop pesé.

**Les marchés actions** ont été particulièrement peu volatils compte tenu de cette situation d'ensemble assez atypique et les performances sont impressionnantes. Elles s'expliquent par la persistance de taux d'intérêt très faibles, mais aussi par le rétablissement spectaculaire des bénéfices des entreprises dans ce contexte de réaccélération économique. Les actions internationales ont ainsi progressé de 31% en Euros, l'indice S&P 500 des actions américaines a gagné 28,7% en Dollar et l'indice Eurostoxx 24.06%. C'est particulièrement remarquable sur les valeurs technologiques, notamment américaines : le secteur a gagné 33.35% aux Etats-Unis sur la période. Les petites et moyennes capitalisations ont sous-performé aux Etats-Unis, avec un gain de 14.82% de l'indice Russel 2000.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements sont les facteurs principaux d'explication. La performance de l'indice des actions émergentes s'établit ainsi à -2.5% en Dollar. De même, les actions chinoises ont nettement sous-performé, particulièrement à partir de la vague de régulation, décidée par les autorités politiques, et qui a commencé par affecter les valeurs technologiques à partir du printemps. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises reculent de 3.5% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 11.83%.

A noter, dans ce contexte de regain de confiance, la baisse de l'once d'or qui recule de près de 3.64% en Dollar.

## Gestion

### Performance

|                                   | OFI France Equity |         |            |         |
|-----------------------------------|-------------------|---------|------------|---------|
|                                   | Part R            | Part I  | Part N-D   | Part RF |
| VL au 31/12/2020                  | 194.17€           | 112.58€ | 107.21€    | 96.7€   |
| VL au 31/12/2021                  | 252.05€           | 147.5€  | 139.49€    | 126.39€ |
| Performance (*)<br>coupons inclus | +29.81%           | +31.02% | +32.15 (*) | +30.70% |

Sur la même période, l'indice de référence, le SBF 120 Dividendes Nets Réinvestis, affiche un gain de +28.35%.

L'actif net du portefeuille s'élève à 197 332 479.59 euros au 31/12/2021 contre 157 572 073.89 euros au 31/12/2020.

## Commentaire de gestion

L'année 2021 aura été celle du rebond, économique et des profits. Un rebond qui a été permis par une combinaison exceptionnelle de mesures sanitaires, budgétaires et monétaires. Les pays développés ont su mettre en œuvre des campagnes de vaccination à une échelle et d'une ampleur jamais connues. Dans le même temps, les Etats ont maintenu des politiques budgétaires très accommodantes, tandis que les banques centrales sont également demeurées en soutien. Ce n'est qu'en fin d'année, que la Réserve fédérale des États-Unis (FED) a infléchi sa position pour faire face à une inflation galopante, résultat tout à la fois de la vigueur de la reprise, de ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et de la forte remontée des prix des matières premières. Les entreprises cotées ont particulièrement bien tiré leur épingle du jeu. Trimestre après trimestre, elles ont nettement dépassé les attentes, tant sur leur croissance, que sur leurs marges, et ce, malgré la forte augmentation des prix des intrants.

Comme l'an passé, les secteurs de croissance, de la technologie et des biens de consommation personnels (luxe), se sont inscrits parmi les plus fortes hausses. Pour autant, ils ont été logiquement devancés par ceux plus cycliques des banques et des matériaux de base. A l'inverse, les secteurs plus défensifs, des utilities de la distribution et encore plus des télécoms, ferment la marche en compagnie de ceux de l'hôtellerie-loisir et de l'immobilier plus sensibles aux restrictions de déplacement.

Le Fonds OFI FRANCE EQUITY réalise une performance brute (+32.3%) et nette de frais de gestion (+29.81% pour la part R, +31.02% pour la part I) supérieure à celle de son indice de référence. Au 31/12/2021, la valeur liquidative coupon réinvesti de la part R s'établit à € 252,05 contre € 194,17 au 31/12/2020 et à € 147,5 contre € 112,58 pour la part I. Cette surperformance s'explique pour 1/3 par un effet allocation et pour 2/3 par un effet sélection.

L'effet allocation provient principalement de la surpondération des banques, des matériaux de base et de la technologie, dans une moindre mesure, de la sous-pondération de l'immobilier, de la chimie et des utilities. L'effet sélection est concentré dans 5 secteurs. La principale contribution provient du secteur de l'industrie avec les absences ou sous-pondérations de Safran, Alstom et Edenred et, à l'inverse, la surpondération de Rexel. Au sein du secteur de la construction, la principale contribution positive vient de Saint-Gobain, au sein des banques, de Société Générale, et, dans les médias, de Publicis. Dans les autres secteurs, on notera, en particulier, la contribution négative de l'absence d'Hermès et de la sous-pondération de L'Oréal (biens de consommation), et, au sein du secteur de la technologie, de la contre-performance d'Atos, même si elle est partiellement compensée par les surperformances de Capgemini et STMicroelectronics.

Les principales opérations ont consisté à prendre une partie de nos bénéfices sur les secteurs des financières (BNP Paribas, AXA), de l'industrie (Bureau Veritas, Spie), de l'automobile (Faurecia, Stellantis) et des médias (Publicis). A l'inverse, nous avons renforcé ceux de la technologie (Atos, Soitec, ainsi que Nokia classé dans le secteur des télécoms) et de l'énergie (Technip Energies). Nous avons également constitué une poche de titres ESUS (France Active Investissement, FHH - Foncière d'Habitat et d'Humanisme, EHD - Entreprendre pour Humaniser la Dépendance - et Foncière Terre de Liens) dans le cadre de la labélisation FINANSOL obtenue mi-décembre. En fin d'exercice, nous avons également privilégié les titres éligibles au label Relance. C'est ainsi que nous avons participé à l'IPO d'Afyren (chimie verte) et de WAGA Energy (récupération et valorisation du méthane) et acheté McPhy (accélération des commandes) et Kaufman Broad (rendement élevé). Dans les autres secteurs, nous avons arbitré, en partie, Arcelor au profit d'Aperam (moindre empreinte carbone) et vendu Engie au profit de Véolia (succès de l'offre sur Suez). Enfin, nous avons renforcé Worldline suite à sa forte contre-performance en fin d'année, Sodexo (réouverture des économies), à l'inverse, nous avons vendu Orange (faible croissance) et allégé Air Liquide et l'Oréal (multiples élevés).

Au global, votre portefeuille conserve un biais cyclique, tout à la fois du fait de sa surpondération des secteurs des banques, de l'énergie et de la technologie, mais aussi, de par sa sous-pondération de ceux des biens de consommation (luxe et cosmétiques), très chèrement valorisés, et de la santé.

Pas d'utilisation de dérivés sur l'exercice.

Le Fonds a exercé ses droits de vote en accord avec la politique définie.

## COMMENTAIRES ISR

### Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

#### Intégration de l'analyse ESG dans la politique d'investissement

Une analyse ESG des sociétés en portefeuille est réalisée, afin d'identifier les sociétés qui feront l'objet d'actions d'engagement, en particulier sur la thématique des Droits Humains.

#### Stratégie d'engagement et de vote

L'engagement fait partie intégrante de notre processus d'analyse et d'évaluation de la Responsabilité Sociale des Entreprises. Cette politique s'exprime notamment par le dialogue avec les entreprises et l'intervention lors d'Assemblées Générales d'actionnaires.

L'objectif du dialogue actionnarial est d'apprécier la capacité des entreprises à gérer des événements mettant en jeu leur responsabilité sociétale. Il cherche à les sensibiliser aux bonnes pratiques en matière de responsabilité de gouvernement d'entreprise, mais aussi aux enjeux du Développement Durable afin de favoriser un processus d'amélioration. Notre démarche privilégie le dialogue constructif avec les instances dirigeantes des sociétés.

Nous suivons de manière régulière les controverses pouvant porter atteinte au respect des dix principes du Pacte Mondial. Sur la base des informations recueillies auprès de nos fournisseurs de données, nous analysons ces controverses en tenant compte :

- De leur sévérité et de leurs impacts sur les parties prenantes et sur les entreprises concernées ;
- De leur fréquence ;
- Et des mesures de remédiation adoptées pour y faire.

En 2021, nous avons initié 12 engagements auprès de grandes entreprises faisant face à des controverses sévères ou très sévères au regard d'au moins un des dix Principes du Pacte Mondial afin de les sensibiliser à notre approche et d'échanger sur leurs actions en faveur des droits humains, et des principes du Pacte mondial, et d'échanger sur les mesures de remédiation mises en place pour faire face à ces controverses et améliorer leurs pratiques sur ces thématiques.

Les thématiques abordées au cours de ces entretiens ont porté sur des cas de travail des enfants, travail forcé, droits des communautés, discrimination sur le lieu de travail, responsabilité environnementale, éthique et affaires et corruption au sens large. Les entreprises engagées appartenaient aux secteurs financier, agroalimentaire et restauration, technologie et informatique, aéronautique ou encore de l'énergie.

La nature de notre dialogue et les résultats de nos actions d'engagement sont détaillés dans le rapport d'engagement d'OFI AM publié sur le site ([https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR\\_rapport-engagement.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf)).

#### EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

| Nombre de...  | AG en 2021 |
|---|------------|
| AG pour lesquelles nous avons exercé nos droits de vote                   | 45         |
| AG avec au moins un vote Contre ou Abstention                             | 40         |
| Résolutions votées  | 991        |
| Résolutions votées Contre ou Abstention                                   | 257        |
| Résolutions déposées ou co-déposées avec d'autres actionnaires            | 0          |
| Résolutions déposées par des actionnaires que nous avons soutenues (Pour) | 2          |

#### Orientation des votes



## INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

### 1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

### 2) Les contrats financiers (dérivés OTC)

Change : Pas de position au 31/12/2021

Taux : Pas de position au 31/12/2021

Crédit : Pas de position au 31/12/2021

Actions – CFD : Pas de position au 31/12/2021

Commodities : Pas de position au 31/12/2021

## INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Fonds OFI FRANCE EQUITY n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

### BILAN ACTIF

|  | 31/12/2021            | 31/12/2020            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>  | -                     | -                     |
| <b>Dépôts</b>  | -                     | -                     |
| <b>Instruments financiers</b>  | <b>199 394 699,64</b> | <b>157 406 203,79</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>199 394 699,64</b> | <b>156 212 434,16</b> |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 199 394 699,64        | 156 212 434,16        |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | -                     | -                     |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | -                     | -                     |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | -                     | -                     |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | -                     | -                     |
| <b>Titres de créances</b>  | -                     | -                     |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé   | -                     | -                     |
| Titres de créances négociables   | -                     | -                     |
| Autres titres de créances  | -                     | -                     |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | -                     | -                     |
| <b>Organismes de placement collectif</b>   | -                     | <b>1 193 769,63</b>   |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | -                     | 1 193 769,63          |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | -                     | -                     |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | -                     | -                     |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | -                     | -                     |
| Autres organismes non européens  | -                     | -                     |
| <b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>  | -                     | -                     |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension   | -                     | -                     |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés   | -                     | -                     |
| Titres financiers empruntés  | -                     | -                     |
| Titres financiers donnés en pension  | -                     | -                     |
| Autres opérations temporaires  | -                     | -                     |
| <b>Contrats financiers</b>   | -                     | -                     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | -                     | -                     |
| Autres opérations  | -                     | -                     |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | -                     | -                     |
| <b>Créances</b>  | -                     | -                     |
| Opérations de change à terme de devises  | -                     | -                     |
| Autres   | -                     | -                     |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>4 933,78</b>       | <b>215 731,96</b>     |
| Liquidités   | 4 933,78              | 215 731,96            |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>199 399 633,42</b> | <b>157 621 935,75</b> |

## Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

### BILAN PASSIF

|   | 31/12/2021     | 31/12/2020     |
|---|----------------|----------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                       |                |                |
| <b>Capital</b>  | 180 526 079,08 | 155 821 131,81 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)   | -              | 10 484 629,20  |
| Report à nouveau (a)  | 10 907,69      | 8 417,28       |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)              | 12 616 415,81  | -11 248 076,86 |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                          | 4 179 077,01   | 2 505 972,46   |
| <b>Total des capitaux propres</b>                             | 197 332 479,59 | 157 572 073,89 |
| (= Montant représentatif de l'actif net)                      |                |                |
| <b>Instruments financiers</b>                                 | -              | -              |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>       | -              | -              |
| <b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>           | -              | -              |
| Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension | -              | -              |
| Dettes représentatives de titres financiers empruntés         | -              | -              |
| Autres opérations temporaires                                 | -              | -              |
| <b>Contrats financiers</b>                                    | -              | -              |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé               | -              | -              |
| Autres opérations   | -              | -              |
| <b>Dettes</b>   | 77 494,18      | 49 861,86      |
| Opérations de change à terme de devises                       | -              | -              |
| Autres  | 77 494,18      | 49 861,86      |
| <b>Comptes financiers</b>                                     | 1 989 659,65   | -              |
| Concours bancaires courants                                   | 1 989 659,65   | -              |
| Emprunts  | -              | -              |
| <b>Total du passif</b>  | 199 399 633,42 | 157 621 935,75 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors bilan (en euros)

|  | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|------------|------------|
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                  |            |            |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | -          | -          |
| Engagements de gré à gré                         | -          | -          |
| Autres engagements                               | -          | -          |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                         |            |            |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | -          | -          |
| Engagements de gré à gré                         | -          | -          |
| Autres engagements                               | -          | -          |

## Compte de résultat (en euros)

|  | 31/12/2021          | 31/12/2020          |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                     |                     |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | -                   | 97,42               |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 4 969 493,43        | 3 949 612,44        |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | -                   | -                   |
| Produits sur titres de créances  | -                   | -                   |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers | -                   | -                   |
| Produits sur contrats financiers                                       | -                   | -                   |
| Autres produits financiers   | -                   | -                   |
| <b>Total (I)</b>   | <b>4 969 493,43</b> | <b>3 949 709,86</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                     |                     |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers  | -                   | -                   |
| Charges sur contrats financiers  | -                   | -                   |
| Charges sur dettes financières   | 1 187,51            | 1 285,82            |
| Autres charges financières   | -                   | -                   |
| <b>Total (II)</b>  | <b>1 187,51</b>     | <b>1 285,82</b>     |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                    | <b>4 968 305,92</b> | <b>3 948 424,04</b> |
| Autres produits (III)  | -                   | -                   |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | 661 478,41          | 881 811,62          |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>    | <b>4 306 827,51</b> | <b>3 066 612,42</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                           | -127 750,50         | -560 639,96         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)               | -                   | -                   |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                         | <b>4 179 077,01</b> | <b>2 505 972,46</b> |

# ANNEXE

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse ouvré à Paris, non férié, et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

## Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

### Instruments financiers

#### Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

#### Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

#### Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

#### Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

### Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

#### Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

#### Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

### Acquisitions et cessions temporaires de titres

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

### Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

### Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

### Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

### Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à

- 1,80% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie de parts R
- 1,10% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie de parts RF
- 0,90% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie de parts I
- 0,10% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie de parts N-D

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

### Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais de gestion variables s'appliquent aux catégories de parts I et R et ne s'appliquent pas à la catégorie de parts N-D.

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance. La période de calcul de la commission de surperformance est l'exercice du Fonds. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Fonds est définie comme la différence positive entre l'actif net du Fonds avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence (calculé dividendes nets réinvestis) du Fonds et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Fonds.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20 % TTC de la performance au-delà de l'indice SBF 120 Dividendes Nets Réinvestis, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. En cas de performance absolue négative, lorsque la performance relative du Fonds est positive, cette même commission de surperformance sera également prélevée mais limitée à 1.5% de l'Actif Net.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul.

La période de prélèvement des frais variables est calculée du 1er juillet au 30 juin de chaque année.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Catégories de parts R, RF et I**

#### **Sommes distribuables afférentes au résultat net :**

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

#### **Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :**

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

### **Catégories de parts N-D**

#### **Sommes distribuables afférentes au résultat net :**

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement distribuées, aux arrondis près. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

#### **Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :**

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

## Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

|  | 31/12/2021            | 31/12/2020            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>157 572 073,89</b> | <b>242 968 258,90</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 11 913 016,84         | 12 800 041,78         |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -18 817 589,12        | -70 842 993,77        |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 16 665 743,47         | 14 587 070,83         |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -3 342 601,22         | -29 725 593,13        |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | -                     | -                     |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | -                     | -                     |
| Frais de transaction   | -556 021,26           | -713 047,38           |
| Différences de change  | 37 460,80             | -5 175,16             |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 31 841 485,81         | -10 357 636,58        |
| Différence d'estimation exercice N   | 44 208 050,87         |                       |
| Différence d'estimation exercice N - 1                                       | 12 366 565,06         |                       |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | -                     | -                     |
| Différence d'estimation exercice N   | -                     | -                     |
| Différence d'estimation exercice N - 1                                       | -                     | -                     |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | -                     | -                     |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | -2 287 917,13         | -4 205 464,02         |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 4 306 827,51          | 3 066 612,42          |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | -                     | -                     |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | -                     | -                     |
| Autres éléments  | -                     | -                     |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>197 332 479,59</b> | <b>157 572 073,89</b> |

## Répartition par nature juridique ou économique

| Désignation des valeurs                                 | Montant | % |
|---|---------|---|
| <b>Actif</b>  |         |   |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                | -       | - |
| Obligations Indexées                                    | -       | - |
| Obligations Convertibles                                | -       | - |
| Titres Participatifs                                    | -       | - |
| Autres Obligations                                      | -       | - |
| <b>Titres de créances</b>                               | -       | - |
| Les titres négociables à court terme                    | -       | - |
| Les titres négociables à moyen terme                    | -       | - |
| <b>Passif</b>   |         |   |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b> | -       | - |
| Actions et valeurs assimilées                           | -       | - |
| Obligations et valeurs assimilées                       | -       | - |
| Titres de créances                                      | -       | - |
| Autres  | -       | - |
| <b>Hors-bilan</b>                                       |         |   |
| Taux  | -       | - |
| Actions   | -       | - |
| Crédit  | -       | - |
| Autres  | -       | - |

## Répartition par nature de taux

|  | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres       | %    |
|--|-----------|---|---------------|---|----------------|---|--------------|------|
| <b>Actif</b>                                 |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Dépôts                                       | -         | - | -             | - | -              | - | -            | -    |
| Obligations et valeurs assimilées            | -         | - | -             | - | -              | - | -            | -    |
| Titres de créances                           | -         | - | -             | - | -              | - | -            | -    |
| Opérations temporaires sur titres financiers | -         | - | -             | - | -              | - | -            | -    |
| Comptes financiers                           | -         | - | -             | - | -              | - | 4 933,78     | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Opérations temporaires sur titres financiers | -         | - | -             | - | -              | - | -            | -    |
| Comptes financiers                           | -         | - | -             | - | -              | - | 1 989 659,65 | 1,01 |

## Répartition par nature de taux (suite)

|                          | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|--------------------------|-----------|---|---------------|---|----------------|---|--------|---|
| <b>Hors-bilan</b>        |           |   |               |   |                |   |        |   |
| Opérations de couverture | -         | - | -             | - | -              | - | -      | - |
| Autres opérations        | -         | - | -             | - | -              | - | -      | - |

## Répartition par maturité résiduelle

|  | < 3 mois     | %    | ]3 mois - 1 an] | % | ]1 - 3 ans] | % | ]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|--|--------------|------|-----------------|---|-------------|---|-------------|---|---------|---|
| <b>Actif</b>                                 |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Dépôts                                       | -            | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| Obligations et valeurs assimilées            | -            | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| Titres de créances                           | -            | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | -            | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| Comptes financiers                           | 4 933,78     | 0,00 | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| <b>Passif</b>                                |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Opérations temporaires sur titres financiers | -            | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| Comptes financiers                           | 1 989 659,65 | 1,01 | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| <b>Hors-bilan</b>                            |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Opérations de couverture                     | -            | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| Autres opérations                            | -            | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |

## Répartition par devise

|  | USD      | %    | CHF  | %    |   | % |   | % |
|--|----------|------|------|------|---|---|---|---|
| <b>Actif</b>                                 |          |      |      |      |   |   |   |   |
| Dépôts                                       | -        | -    | -    | -    | - | - | - | - |
| Actions et valeurs assimilées                | -        | -    | -    | -    | - | - | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées            | -        | -    | -    | -    | - | - | - | - |
| Titres de créances                           | -        | -    | -    | -    | - | - | - | - |
| OPC  | -        | -    | -    | -    | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | -        | -    | -    | -    | - | - | - | - |
| Créances                                     | -        | -    | -    | -    | - | - | - | - |
| Comptes financiers                           | 4 933,17 | 0,00 | 0,61 | 0,00 | - | - | - | - |

## Répartition par devise (suite)

|  | USD | % | CHF | % |   | % |   | % |
|--|-----|---|-----|---|---|---|---|---|
| <b>Passif</b>                                    |     |   |     |   |   |   |   |   |
| Opérations de cession sur instruments financiers | -   | - | -   | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers     | -   | - | -   | - | - | - | - | - |
| Dettes   | -   | - | -   | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers                               | -   | - | -   | - | - | - | - | - |
| <b>Hors-bilan</b>                                |     |   |     |   |   |   |   |   |
| Opérations de couverture                         | -   | - | -   | - | - | - | - | - |
| Autres opérations                                | -   | - | -   | - | - | - | - | - |

## Débiteurs et créditeurs divers

|   | 31/12/2021        |
|---|-------------------|
| <b>Créances</b>                                   |                   |
| <b>Total créances</b>                             | -                 |
| <b>Dettes</b>                                     |                   |
| Provision pour frais de gestion fixes à payer     | -63 258,75        |
| Provision pour frais de gestion variables à payer | -1 611,13         |
| Provision commission de mouvement                 | -12 263,67        |
| Rachats à payer                                   | -360,63           |
| <b>Total dettes</b>                               | <b>-77 494,18</b> |
| <b>Total</b>                                      | <b>-77 494,18</b> |

## Souscriptions rachats

|                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| <b>Catégorie de parts R</b>   |              |
| Parts émises                  | 35 953,1800  |
| Parts rachetées               | 22 442,8300  |
| <b>Catégorie de parts I</b>   |              |
| Parts émises                  | -            |
| Parts rachetées               | -            |
| <b>Catégorie de parts N-D</b> |              |
| Parts émises                  | 29 539,3200  |
| Parts rachetées               | 108 566,5100 |
| <b>Catégorie de parts RF</b>  |              |
| Parts émises                  | -            |
| Parts rachetées               | 475,0000     |

## Commissions

|  |      |
|--|------|
| <b>Catégorie de parts R</b>                      |      |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises       | 0,00 |
| <b>Catégorie de parts I</b>                      |      |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises       | 0,00 |
| <b>Catégorie de parts N-D</b>                    |      |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises       | 0,00 |
| <b>Catégorie de parts RF</b>                     |      |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises       | 0,00 |

## Frais de gestion

|   |          |
|---|----------|
| <b>Catégorie de parts R</b>                 |          |
| Pourcentage de frais de gestion fixes       | 1,80     |
| Commission de performance (frais variables) | 2 989,95 |
| Rétrocession de frais de gestion            | -        |
| <b>Catégorie de parts I</b>                 |          |
| Pourcentage de frais de gestion fixes       | 0,90     |
| Commission de performance (frais variables) | -        |
| Rétrocession de frais de gestion            | -        |
| <b>Catégorie de parts N-D</b>               |          |
| Pourcentage de frais de gestion fixes       | 0,05     |
| Commission de performance (frais variables) | -        |
| Rétrocession de frais de gestion            | -        |
| <b>Catégorie de parts RF</b>                |          |
| Pourcentage de frais de gestion fixes       | 1,00     |
| Commission de performance (frais variables) | 379,02   |
| Rétrocession de frais de gestion            | -        |

## Engagements reçus et donnés

|   |
|---|
| <b>Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital</b> |
| Néant   |
| <b>Autres engagements reçus et / ou donnés</b>  |
| Néant   |

## Autres informations

| Code   | Nom   | Quantité | Cours | Valeur actuelle (en euros) |
|--|-------|----------|-------|----------------------------|
| <b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>   |       |          |       |                            |
|  | Néant |          |       |                            |
| <b>Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie</b>   |       |          |       |                            |
| <b>Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan</b>   |       |          |       |                            |
|  | Néant |          |       |                            |
| <b>Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine</b>  |       |          |       |                            |
|  | Néant |          |       |                            |
| <b>Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b> |       |          |       |                            |
|  | Néant |          |       |                            |

## Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

|                       | Date | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédit d'impôt unitaire |
|-----------------------|------|---------------|------------------|------------------------|-------------------------|
| <b>Total acomptes</b> |      | -             | -                | -                      | -                       |

## Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

|                       | Date | Montant total | Montant unitaire |
|-----------------------|------|---------------|------------------|
| <b>Total acomptes</b> |      | -             | -                |

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

|                                  | 31/12/2021        | 31/12/2020       |
|----------------------------------|-------------------|------------------|
| <b>Catégorie de parts R</b>      |                   |                  |
| <b>Sommes restant à affecter</b> |                   |                  |
| Report à nouveau                 | -                 | -                |
| Résultat                         | 263 676,02        | 52 595,54        |
| <b>Total</b>                     | <b>263 676,02</b> | <b>52 595,54</b> |
| <b>Affectation</b>               |                   |                  |
| Distribution                     | -                 | -                |
| Report à nouveau de l'exercice   | -                 | -                |
| Capitalisation                   | 263 676,02        | 52 595,54        |
| <b>Total</b>                     | <b>263 676,02</b> | <b>52 595,54</b> |

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

|   | 31/12/2021          | 31/12/2020          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                     |                     |
| Nombre d'actions ou parts   | -                   | -                   |
| Distribution unitaire   | -                   | -                   |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat                         | -                   | -                   |
| <b>Catégorie de parts I</b>   |                     |                     |
| <b>Sommes restant à affecter</b>  |                     |                     |
| Report à nouveau  | -                   | -                   |
| Résultat  | 154 637,31          | 76 103,95           |
| <b>Total</b>  | <b>154 637,31</b>   | <b>76 103,95</b>    |
| <b>Affectation</b>  |                     |                     |
| Distribution  | -                   | -                   |
| Report à nouveau de l'exercice  | -                   | -                   |
| Capitalisation  | 154 637,31          | 76 103,95           |
| <b>Total</b>  | <b>154 637,31</b>   | <b>76 103,95</b>    |
| <b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                     |                     |
| Nombre d'actions ou parts   | -                   | -                   |
| Distribution unitaire   | -                   | -                   |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat                         | -                   | -                   |
| <b>Catégorie de parts N-D</b>   |                     |                     |
| <b>Sommes restant à affecter</b>  |                     |                     |
| Report à nouveau  | 10 907,69           | 8 417,28            |
| Résultat  | 3 758 429,53        | 2 375 630,69        |
| <b>Total</b>  | <b>3 769 337,22</b> | <b>2 384 047,97</b> |
| <b>Affectation</b>  |                     |                     |
| Distribution  | 3 762 335,70        | 2 372 367,08        |
| Report à nouveau de l'exercice  | 7 001,52            | 11 680,89           |
| Capitalisation  | -                   | -                   |
| <b>Total</b>  | <b>3 769 337,22</b> | <b>2 384 047,97</b> |
| <b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                     |                     |
| Nombre d'actions ou parts   | 1 113 117,0700      | 1 192 144,2600      |
| Distribution unitaire   | 3,38                | 1,99                |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat                         | -                   | -                   |
| <b>Catégorie de parts RF</b>  |                     |                     |
| <b>Sommes restant à affecter</b>  |                     |                     |
| Report à nouveau  | -                   | -                   |
| Résultat  | 2 334,15            | 1 642,28            |
| <b>Total</b>  | <b>2 334,15</b>     | <b>1 642,28</b>     |

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

|   | 31/12/2021      | 31/12/2020      |
|---|-----------------|-----------------|
| <b>Affectation</b>  |                 |                 |
| Distribution  | -               | -               |
| Report à nouveau de l'exercice  | -               | -               |
| Capitalisation  | 2 334,15        | 1 642,28        |
| <b>Total</b>  | <b>2 334,15</b> | <b>1 642,28</b> |
| <b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                 |                 |
| Nombre d'actions ou parts   | -               | -               |
| Distribution unitaire   | -               | -               |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat                         | -               | -               |

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

|   | 31/12/2021          | 31/12/2020        |
|---|---------------------|-------------------|
| <b>Catégorie de parts R</b>   |                     |                   |
| <b>Sommes restant à affecter</b>  |                     |                   |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                       | -                   | 1 472 860,08      |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                     | 2 080 801,40        | -1 569 430,64     |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                 | -                   | -                 |
| <b>Total</b>  | <b>2 080 801,40</b> | <b>-96 570,56</b> |
| <b>Affectation</b>  |                     |                   |
| Distribution  | -                   | -                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                   | 2 080 801,40        | -                 |
| Capitalisation  | -                   | -96 570,56        |
| <b>Total</b>  | <b>2 080 801,40</b> | <b>-96 570,56</b> |
| <b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                     |                   |
| Nombre d'actions ou parts   | 128 776,1200        | 115 265,7700      |
| Distribution unitaire   | -                   | -                 |
| <b>Catégorie de parts I</b>   |                     |                   |
| <b>Sommes restant à affecter</b>  |                     |                   |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                       | -                   | 462 078,91        |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                     | 602 393,27          | -501 348,54       |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                 | -                   | -                 |
| <b>Total</b>  | <b>602 393,27</b>   | <b>-39 269,63</b> |
| <b>Affectation</b>  |                     |                   |
| Distribution  | -                   | -                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                   | 602 393,27          | -                 |
| Capitalisation  | -                   | -39 269,63        |
| <b>Total</b>  | <b>602 393,27</b>   | <b>-39 269,63</b> |

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

|   | 31/12/2021          | 31/12/2020         |
|---|---------------------|--------------------|
| <b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                     |                    |
| Nombre d'actions ou parts   | 63 950,0000         | 63 950,0000        |
| Distribution unitaire   | -                   | -                  |
| <b>Catégorie de parts N-D</b>   |                     |                    |
| <b>Sommes restant à affecter</b>  |                     |                    |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                       | -                   | 8 543 950,73       |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                     | 9 922 863,60        | -9 166 216,36      |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                 | -                   | -                  |
| <b>Total</b>  | <b>9 922 863,60</b> | <b>-622 265,63</b> |
| <b>Affectation</b>  |                     |                    |
| Distribution  | -                   | -                  |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                   | 9 922 863,60        | -                  |
| Capitalisation  | -                   | -622 265,63        |
| <b>Total</b>  | <b>9 922 863,60</b> | <b>-622 265,63</b> |
| <b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                     |                    |
| Nombre d'actions ou parts   | 1 113 117,0700      | 1 192 144,2600     |
| Distribution unitaire   | -                   | -                  |
| <b>Catégorie de parts RF</b>  |                     |                    |
| <b>Sommes restant à affecter</b>  |                     |                    |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                       | -                   | 5 739,48           |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                     | 10 357,54           | -11 081,32         |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                 | -                   | -                  |
| <b>Total</b>  | <b>10 357,54</b>    | <b>-5 341,84</b>   |
| <b>Affectation</b>  |                     |                    |
| Distribution  | -                   | -                  |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                   | 10 357,54           | -                  |
| Capitalisation  | -                   | -5 341,84          |
| <b>Total</b>  | <b>10 357,54</b>    | <b>-5 341,84</b>   |
| <b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                     |                    |
| Nombre d'actions ou parts   | 1 282,8400          | 1 757,8400         |
| Distribution unitaire   | -                   | -                  |

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

|   | 31/12/2021     | 31/12/2020     | 31/12/2019     | 31/12/2018           | 29/12/2017     |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------------|----------------|
| <b>Actif net</b>  |                |                |                |                      |                |
| en EUR  | 197 332 479,59 | 157 572 073,89 | 242 968 258,90 | 209 169 442,73       | 255 478 614,02 |
| <b>Nombre de titres</b>   |                |                |                |                      |                |
| Catégorie de parts R  | 128 776,1200   | 115 265,7700   | 141 728,5200   | 145 336,0800         | 130 756,9300   |
| Catégorie de parts I  | 63 950,0000    | 63 950,0000    | 591 450,0000   | 621 610,0000         | 701 245,0000   |
| Catégorie de parts N-D  | 1 113 117,0700 | 1 192 144,2600 | 1 160 848,9500 | 1 312 802,6800       | 1 243 517,9900 |
| Catégorie de parts RF   | 1 282,8400     | 1 757,8400     | 2 207,6300     | 2 948,0100           | -              |
| <b>Valeur liquidative unitaire</b>  |                |                |                |                      |                |
| Catégorie de parts R en EUR   | 252,05         | 194,17         | 213,30         | 166,86               | 205,33         |
| Catégorie de parts I en EUR   | 147,50         | 112,58         | 122,54         | 95,00                | 115,85         |
| Catégorie de parts N-D en EUR   | 139,49         | 107,21         | 120,62         | 95,68                | 118,52         |
| Catégorie de parts RF en EUR  | 126,39         | 96,70          | 105,37         | 81,77 <sup>(1)</sup> | -              |
| <b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b> |                |                |                |                      |                |
| Catégorie de parts R en EUR   | -              | -              | -              | -                    | -              |
| Catégorie de parts I en EUR   | -              | -              | -              | -                    | -              |
| Catégorie de parts N-D en EUR   | -              | -              | -              | -                    | -              |
| Catégorie de parts RF en EUR  | -              | -              | -              | -                    | -              |
| <b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>                    |                |                |                |                      |                |
| Catégorie de parts R en EUR   | -              | -              | -              | -                    | -              |
| Catégorie de parts I en EUR   | -              | -              | -              | -                    | -              |
| Catégorie de parts N-D en EUR   | 3,38           | 1,99           | 3,60           | 3,43                 | 3,03           |
| Catégorie de parts RF en EUR  | -              | -              | -              | -                    | -              |
| <b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>             |                |                |                |                      |                |
| Catégorie de parts R en EUR   | -              | -              | -              | -                    | -              |
| Catégorie de parts I en EUR   | -              | -              | -              | -                    | -              |
| Catégorie de parts N-D en EUR   | -              | -              | -              | -                    | -              |
| Catégorie de parts RF en EUR  | -              | -              | -              | -                    | -              |
| <b>Capitalisation unitaire</b>  |                |                |                |                      |                |
| Catégorie de parts R en EUR   | 2,04           | -0,38          | 2,96           | 2,41                 | 1,57           |
| Catégorie de parts I en EUR   | 2,41           | 0,57           | 2,67           | 2,39                 | 1,81           |
| Catégorie de parts N-D en EUR   | -              | -0,52          | -              | -                    | 0,00           |
| Catégorie de parts RF en EUR  | 1,81           | -2,10          | 2,20           | 1,84                 | -              |

(1) La catégorie de parts RF a été créée le 02/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021

| Désignation des valeurs                        | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière      | % Actif Net   |
|--|--------|---------------------|-----------------------|---------------|
| <b>Dépôts</b>                                  |        |                     | -                     | -             |
| <b>Instruments financiers</b>                  |        |                     |                       |               |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>           |        |                     | <b>199 394 699,64</b> | <b>101,05</b> |
| Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé |        |                     | 199 394 699,64        | 101,05        |
| AFYREN   | EUR    | 243 648,00          | 2 114 864,64          | 1,07          |
| AIR LIQUIDE                                    | EUR    | 20 000,00           | 3 066 400,00          | 1,55          |
| AIRBUS BR BEARER SHS                           | EUR    | 90 000,00           | 10 112 400,00         | 5,12          |
| ALD SA   | EUR    | 180 000,00          | 2 329 200,00          | 1,18          |
| APERAM   | EUR    | 100 000,00          | 4 764 000,00          | 2,41          |
| ARCELORMITTAL SA                               | EUR    | 70 000,00           | 1 970 150,00          | 1,00          |
| ATOS SE  | EUR    | 130 000,00          | 4 860 700,00          | 2,46          |
| AXA  | EUR    | 100 000,00          | 2 618 500,00          | 1,33          |
| BNP PARIBAS                                    | EUR    | 110 000,00          | 6 684 700,00          | 3,39          |
| BOUYGUES                                       | EUR    | 20 000,00           | 629 800,00            | 0,32          |
| CAP GEMINI SE                                  | EUR    | 30 000,00           | 6 465 000,00          | 3,28          |
| CARREFOUR SA                                   | EUR    | 300 000,00          | 4 831 500,00          | 2,45          |
| COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA                   | EUR    | 100 000,00          | 6 187 000,00          | 3,14          |
| CREDIT AGRICOLE SA                             | EUR    | 550 000,00          | 6 902 500,00          | 3,50          |
| DANONE SA                                      | EUR    | 55 000,00           | 3 002 450,00          | 1,52          |
| EHD  | EUR    | 92 500,00           | 1 850 000,00          | 0,94          |
| ELIS SA  | EUR    | 50 000,00           | 761 000,00            | 0,39          |
| ESSILOR LUXOTTICA SA                           | EUR    | 30 000,00           | 5 617 200,00          | 2,85          |
| FONCIERE HABITAT ET HUMANISME                  | EUR    | 20 130,00           | 2 999 370,00          | 1,52          |
| FRANCE ACTIVE INVEST CAT B                     | EUR    | 41 000,00           | 4 258 260,00          | 2,16          |
| GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ                      | EUR    | 10 000,00           | 822 500,00            | 0,42          |
| IPSEN  | EUR    | 15 000,00           | 1 207 500,00          | 0,61          |
| KAUFMAN & BROAD                                | EUR    | 47 500,00           | 1 755 125,00          | 0,89          |
| KERING   | EUR    | 8 500,00            | 6 008 650,00          | 3,04          |
| L'OREAL SA                                     | EUR    | 4 000,00            | 1 667 800,00          | 0,85          |
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE            | EUR    | 21 000,00           | 15 267 000,00         | 7,74          |
| M6 METROPOLE TELEVISION                        | EUR    | 100 000,00          | 1 716 000,00          | 0,87          |
| MCPHY ENERGY                                   | EUR    | 80 000,00           | 1 731 200,00          | 0,88          |
| NOKIA OYJ                                      | EUR    | 800 000,00          | 4 459 200,00          | 2,26          |
| OVH GROUPE                                     | EUR    | 25 000,00           | 635 000,00            | 0,32          |
| PUBLICIS GROUPE                                | EUR    | 100 000,00          | 5 920 000,00          | 3,00          |
| REXEL  | EUR    | 225 000,00          | 4 011 750,00          | 2,03          |
| SANOFI   | EUR    | 70 000,00           | 6 200 600,00          | 3,14          |
| SCA FONCIERE TERRE DE LIENS                    | EUR    | 10 000,00           | 1 040 000,00          | 0,53          |
| SCHNEIDER ELECTRIC SA                          | EUR    | 58 000,00           | 10 002 680,00         | 5,07          |
| SOCIETE GENERALE A                             | EUR    | 220 000,00          | 6 645 100,00          | 3,37          |
| SODEXO   | EUR    | 35 000,00           | 2 697 100,00          | 1,37          |
| SOITEC SA                                      | EUR    | 7 000,00            | 1 506 400,00          | 0,76          |
| STELLANTIS NV                                  | EUR    | 350 000,00          | 5 837 300,00          | 2,96          |
| STMICROELECTRONICS NV                          | EUR    | 130 000,00          | 5 638 100,00          | 2,86          |
| TECHNIP ENERGIES NV                            | EUR    | 300 000,00          | 3 846 000,00          | 1,95          |

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière      | % Actif Net   |
|--|--------|---------------------|-----------------------|---------------|
| TELEPERFORMANCE SE   | EUR    | 8 000,00            | 3 136 000,00          | 1,59          |
| THALES SA  | EUR    | 15 000,00           | 1 122 000,00          | 0,57          |
| TOTAL ENERGIES SE  | EUR    | 300 000,00          | 13 389 000,00         | 6,78          |
| VEOLIA ENVIRONNEMENT   | EUR    | 130 000,00          | 4 193 800,00          | 2,13          |
| WAGA ENERGY  | EUR    | 50 000,00           | 1 415 000,00          | 0,72          |
| WAVESTONE SA   | EUR    | 20 000,00           | 1 088 000,00          | 0,55          |
| WORLDLINE  | EUR    | 90 000,00           | 4 410 900,00          | 2,24          |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   |        |                     | -                     | -             |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   |        |                     | -                     | -             |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   |        |                     | -                     | -             |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   |        |                     | -                     | -             |
| <b>Titres de créances</b>  |        |                     | -                     | -             |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé  |        |                     | -                     | -             |
| Titres de créances négociables   |        |                     | -                     | -             |
| Autres titres de créances  |        |                     | -                     | -             |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  |        |                     | -                     | -             |
| <b>Organismes de placement collectif</b>   |        |                     | -                     | -             |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  |        |                     | -                     | -             |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  |        |                     | -                     | -             |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         |        |                     | -                     | -             |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés |        |                     | -                     | -             |
| Autres organismes non européens  |        |                     | -                     | -             |
| <b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>  |        |                     | -                     | -             |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension   |        |                     | -                     | -             |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés   |        |                     | -                     | -             |
| Titres financiers empruntés  |        |                     | -                     | -             |
| Titres financiers donnés en pension  |        |                     | -                     | -             |
| Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension  |        |                     | -                     | -             |
| Dettes représentatives de titres financiers empruntés  |        |                     | -                     | -             |
| Autres opérations temporaires  |        |                     | -                     | -             |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>  |        |                     | -                     | -             |
| <b>Contrats financiers</b>   |        |                     | -                     | -             |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  |        |                     | -                     | -             |
| Autres opérations  |        |                     | -                     | -             |
| <b>Autres instruments financiers</b>   |        |                     | -                     | -             |
| <b>Créances</b>  |        |                     | -                     | -             |
| <b>Dettes</b>  |        |                     | -77 494,18            | -0,04         |
| <b>Comptes financiers</b>  |        |                     | -1 984 725,87         | -1,01         |
| <b>ACTIF NET</b>   |        |                     | <b>197 332 479,59</b> | <b>100,00</b> |



Société d'expertise comptable  
Ordre régional de Paris  
Société de commissariat aux comptes  
Compagnie régionale de Paris

## **OFI FRANCE EQUITY**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

## **OFI FRANCE EQUITY** **Fonds Commun de Placement**

OFI ASSET MANAGEMENT  
Société de gestion  
20-22, rue Vernier – 75017 PARIS

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

Aux porteurs de parts,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OFI FRANCE EQUITY constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

##### **REFERENTIEL D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période de la date de début d'exercice à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les instruments financiers du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons vérifié la correcte application de ces méthodes et le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

## **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA SOCIETE DE GESTION**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, une communication a été insérée au sein du rapport de gestion.

## **RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 31 mars 2022  
Le Commissaire aux comptes  
**APLITEC**, représentée par



Bruno DECHANCÉ